



Chères adhérentes, chers adhérents,

Après la crise et le confinement que nous avons tous vécus plus ou moins difficilement, il faut envisager l'ouverture et la reprise des activités au CRILAC tout en respectant les règles sanitaires afin de protéger notre santé.

Le CRILAC ouvrira ses portes le **jeudi 10 SEPTEMBRE 2020 à 9h 30** et les activités au local débiteront le **lundi 14 SEPTEMBRE 2020**.

Bien entendu les animateurs responsables de chaque activité seront contactés pour mettre en place et respecter les règles sanitaires à appliquer.

**Pour limiter un surcroît de passage au local et éviter une attente à l'extérieur**, les permanences des jeudis :

**\*\* de 9h 30 à 11h 30 seront réservées** aux personnes qui viennent se renseigner et **aux INSCRIPTIONS DES NOUVEAUX ADHERENTS**.

**\*\* de 14h 30 à 16h 30 seront réservées aux RENOUELEMENTS sachant que chacun est assuré jusqu'au 30 septembre 2020 et retrouvera sa place dans l'atelier souhaité.** Il conviendra de déposer la nouvelle fiche d'adhésion saison 2020/2021 (Jointe au bulletin ou à imprimer sur le site) dûment complétée, signée recto verso accompagnée d'un chèque de 35€ à l'ordre du CRILAC.

Si vous adressez votre renouvellement par courrier, votre carte d'adhésion sera à récupérer au local ou jointe au bulletin suivant.

Le bulletin des mois de **SEPTEMBRE/OCTOBRE 2020** sera envoyé dans la deuxième quinzaine du mois d'Août. Pour une bonne organisation et l'élaboration du bulletin il est **IMPERATIF** aux responsables d'activités **d'adresser VOS DATES PRECISES** avant le **10 AOUT 2020** par mail à la secrétaire [annick.lou@orange.fr](mailto:annick.lou@orange.fr) ou par tél au 06 61 47 33 11. Merci à tous de votre compréhension.

Durant les mois de juillet et août les activités à l'extérieur : la marche soutenue, les randonnées des mardis et vendredis auront lieu dans le respect des règles sanitaires toujours sous la responsabilité civile de chacun. A vous de contacter le responsable ou de consulter le blog.

.../...

**Les activités au local reprendront le 14 septembre 2020.**

Aux dernières nouvelles, l'agence AYVAD VOYAGES nous a informés du maintien du séjour dans le Valais Suisse les 24 et 25 septembre 2020. Si vous envisagez d'annuler cette sortie, merci de prévenir rapidement Danielle au 06 31 04 55 93.

Le **6 juillet 2020** la Commission Voyages et Sorties Culturelles se réunit pour une éventuelle reprogrammation des sorties : en Tarentaise, au Musée Olympique de Lausanne avec visite de Morges et la programmation de nouvelles découvertes.

**Le séjour naturopathie et randonnée à CHORGES** (géré par Maryse) prévu du 25 au 29 mai 2020 est donc reporté avec changement de dates : fixé du **17 au 21 mai 2021**.

Le voyage : **Les Perles de la Baltique** (géré par Dominique) prévu du 17 au 24 juin 2020 a également été reporté en 2021.

En application de l'ordonnance n° 2020-315 du 25 mars 2020, l'inscription au séjour ne pourra être remboursée. Elle sera donc convertie en **avoir** valable pour le séjour de l'année prochaine.

Cette modification entraînera donc en 2021 de nouvelles inscriptions et éventuellement des annulations.

Vous pouvez déjà noter que le samedi **12 SEPTEMBRE 2020** aura lieu à Bonlieu le **FORUM DES ASSOCIATIONS**. Le CRILAC aura donc son stand.

Depuis le déconfinement Carmen, Dominique et Dan prennent une pause bien méritée car ils ont donné beaucoup de leur temps pour alimenter le blog grâce à vos envois de toutes sortes.

Ce **BULLETIN** est adressé uniquement par mail et sur le blog, vous voudrez bien dans la mesure du possible faire suivre ces informations aux adhérents de votre entourage qui sont habituellement avisés par courrier.



**Passez un bel été,  
Prenez soin de vous et à très vite.**

Maryse Cloteau Présidente  
Daniel Bergeron Vice Président